

Conditions générales d'utilisation carte CLUB FRANCE GALOP

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (Ci-après, les « CGU » ou « Conditions ») régissent l'ensemble des conditions dans lesquelles FRANCE GALOP Société d'Encouragement pour l'Amélioration des Races de Chevaux de Galop en France, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant son siège social à Boulogne (92100) – 46 Place Abel Gance.

Ci-après FRANCE GALOP» fait bénéficier ses Adhérents d'un programme de Fidélité (Ci-après le CLUB FRANCE GALOP

Le Programme de fidélité permet aux Titulaires de la Carte de fidélité Carte Club FRANCE GALOP (Ci-après la Carte Club FRANCE GALOP et/ou utilisation de celle-ci

Pour toute information, question, réclamation ou afin d'accompagner le Titulaire dans l'utilisation de sa "Carte Club FRANCE GALOP", le titulaire peut contacter France Galop via : club@france-galop.com

1. Acceptation des conditions générales d'utilisation

L'Adhérent souhaitant adhérer au Programme de Fidélité Carte Club FRANCE GALOP reconnaît avoir pris connaissance et accepter sans réserve les présentes Conditions Générales d'Utilisation (Ci-après, les « CGU ») du programme de fidélité Carte Club FRANCE GALOP.

Ces CGU sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.billetterie.france-galop.com/fr/club-france-galop> (en cliquant sur le lien « CGU »).

2. Souscription au CLUB FRANCE GALOP

FRANCE GALOP

Le Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP donne droit à l'Adhérent à une carte de fidélité (ci-après la « Carte du CLUB FRANCE GALOP »).

Les Cartes du CLUB FRANCE GALOP sont réservés à tout particulier, personne physique majeure, ci-après l' « Adhérent » résidant en France (Corse comprise, hors DOM TOM),

Le Programme n'est en revanche pas ouvert aux personnes morales ou groupements sous la forme de clubs, associations sportives, comités d'entreprise, etc.

2.2

L'adhésion au Programme de Fidélité Club FRANCE GALOP est gratuite pour toute souscription d'une carte virtuelle sur inscription sur les hippodromes parisiens gérés par France Galop (Auteuil, Chantilly, Deauville, Maisons-Laffitte, ParisLongchamp, Saint-Cloud).

2.3.

La Carte de fidélité Club FRANCE GALOP n'est en aucune façon un moyen de paiement.

Conditions générales d'utilisation carte CLUB FRANCE GALOP

Il n'est possible de souscrire qu'à une seule Carte du CLUB FRANCE GALOP par personne (même nom, prénom(s), et adresse email). FRANCE GALOP se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la personne souhaitant souscrire ou ayant souscrit au Programme CLUB FRANCE GALOP, notamment en cas d'homonymie.

Le Titulaire garantit l'exactitude de toutes les informations indiquées sur le bulletin d'adhésion au programme de Fidélité Carte Club FRANCE GALOP et sera seul responsable de toute information erronée, incomplète ou obsolète. FRANCE GALOP se réserve le droit d'effectuer des contrôles sur le respect des présentes conditions d'adhésion au Programme de Fidélité Carte Club FRANCE GALOP. En cas de non respect, FRANCE GALOP se réserve le droit de suspendre ou annuler tout bénéfice actuel ou en cours dû au Titulaire, ainsi que de désactiver la carte de fidélité du Titulaire.

2.4.

La Carte de Fidélité au Club FRANCE GALOP est personnelle. Plusieurs cartes peuvent être ouvertes au sein d'un même foyer (même adresse postale) mais une seule par personne.

2.5.

Le Titulaire peut à tout moment mettre un terme à son adhésion en ne faisant plus usage de sa Carte de fidélité ou en se désinscrivant via la newsletter du Club qu'il aura reçue par mail.

L'adhésion au Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP ne peut être enregistrée dans notre fichier informatique que si les renseignements communiqués sur le questionnaire d'adhésion sont complets et exploitables.

pour permettre à FRANCE GALOP de contacter les Titulaires et proposer les avantages offerts aux porteurs de la carte les champs du questionnaire d'adhésion suivis d'un astérisque ont un caractère obligatoire.

Il appartient au Titulaire de maintenir à jour les informations le concernant soit auprès des hôtes dédiés au Club sur l'hippodrome, soit en envoyant un email à l'adresse club@france-galop.com. FRANCE GALOP ne pouvant en aucun cas être responsable en cas de non réception d'une offre par le Titulaire du fait d'informations obsolètes ou mal renseignées.

3. Conditions d'utilisation du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP

Les cartes du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP sont nominatives en base de données, personnelles et réservées aux particuliers pour leur usage propre et non-professionnel. Elles ne peuvent être cédées et ne sont en aucun cas des cartes de paiement.

Conditions générales d'utilisation carte CLUB FRANCE GALOP

L'Adhérent s'engage à utiliser les Cartes du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP conformément aux dispositions visées dans les présentes conditions générales. A défaut, FRANCE GALOP se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier les Cartes du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP dans les conditions visées en article « Suspension / Désactivation ».

4. Données personnelles

Dans le cadre de la souscription au Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP, FRANCE GALOP collecte des données personnelles concernant le Titulaire. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à FRANCE GALOP de traiter les demandes du Titulaire, lui faire profiter du Programme de fidélité et lui adresser les offres de FRANCE GALOP. Les destinataires de ces données sont FRANCE GALOP et/ou ses éventuels partenaires.

Ces informations sont enregistrées dans le fichier Adhérent de FRANCE GALOP et peuvent, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et de suppression auprès de CLUB FRANCE GALOP – 46, place Abel Gance – 92100 Boulogne-Billancourt – France.

Par ailleurs, tout Titulaire peut également s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement des données le concernant à l'adresse visée ci-dessus.

5. Avantages du programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP

Les fonctions fidélité de la Carte CLUB FRANCE GALOP permettent à son Titulaire, sur présentation de celle-ci, de bénéficier toute l'année de la tarification « TARIF REDUIT » lors de l'accès aux hippodromes visés dans le présent CGU régis par FRANCE GALOP, et lors de la commande de billets sur le site de billetterie accessible sur le site france-galop.com, ainsi que d'avoir accès aux offres et avantages ponctuels du Programme CLUB FRANCE GALOP.

Le Titulaire d'une carte CLUB FRANCE GALOP a le droit de faire bénéficier une autre personne de son entourage de la tarification « TARIF REDUIT » lors de chaque commande. Les avantages ponctuels offerts aux porteurs d'une carte du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP peuvent varier selon les informations transmises par celui-ci (adresse postale, email ou SMS). En effet, certains avantages ne sont possibles que par certains moyens de communication.

6. Droits réservés à FRANCE GALOP

FRANCE GALOP se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales et informera le Titulaire de toute modification par le moyen qui lui semble le plus adéquat (courrier, emailing, mise à jour des nouvelles conditions générales sur le site france-galop.com). La dernière version des conditions générales d'utilisation applicables au

Conditions générales d'utilisation carte CLUB FRANCE GALOP

Programme de fidélité est consultable sur le site Internet france-galop.com. FRANCE GALOP invite le Titulaire à le consulter régulièrement.

FRANCE GALOP se réserve également le droit de ne pas adresser l'ensemble des offres proposées à tous les porteurs d'une Carte du Programme de fidélité ainsi que le droit de modifier ou de suspendre le Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP.

Il est précisé que dans le cas d'un arrêt définitif du Programme de fidélité FRANCE GALOP, les Adhérents seront informés par le moyen que FRANCE GALOP estimera le plus adéquat (courrier, ou email, ou SMS...). En aucun cas, l'Adhérent ne pourra exercer quelque recours que ce soit à l'encontre de FRANCE GALOP et ce pour quelque raison que ce soit.

Aucune modification ou suppression du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP ne donnera droit à une indemnisation en faveur de l'Adhérent.

7. Suspension / Désactivation

Le Programme de fidélité FRANCE GALOP est un programme visant à procurer des avantages au public fidèle des courses organisées sur les hippodromes susvisés régis par FRANCE GALOP. Ce programme suppose que le Titulaire respecte les conditions générales du programme et adopte un comportement loyal vis-à-vis de FRANCE GALOP.

En conséquence, FRANCE GALOP se réserve la possibilité de suspendre une Carte du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP, voire de désactiver de manière définitive une Carte du Programme de fidélité et, le cas échéant, d'annuler les avantages associés, en cas d'abus de l'Adhérent dans l'utilisation du Programme de fidélité FRANCE GALOP et/ou vis-à-vis de FRANCE GALOP. FRANCE GALOP opérera cette suspension et/ou désactivation après en avoir avisé l'Adhérent, par le moyen qui lui semble le plus adéquat, sans que l'Adhérent ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment dans les cas suivants :

- en cas de fraude, de tentative de fraude ou de vol de l'Adhérent en hippodrome et/ou sur france-galop.com,
- en cas d'utilisation inappropriée ou de détournement du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP,
- de nombre anormalement élevé de transactions sur une même journée d'achats et/ou plusieurs jours,
- plus généralement, en cas de non respect des dispositions visées aux présentes conditions générales.

8. Responsabilité

8.1 La Carte de fidélité Club FRANCE GALOP est personnelle et incessible. En conséquence, seul le Titulaire de la Carte est responsable de sa Carte de fidélité, qu'il s'engage à utiliser conformément aux présentes CGU. Le Titulaire de la Carte est seul

Conditions générales d'utilisation carte CLUB FRANCE GALOP

responsable de tout usage qui pourrait être fait de ses identifiants et mots de passe et seul garant de leur confidentialité

A ce titre, le Titulaire de la Carte s'engage notamment (liste non limitative) :

- à ne créer qu'une seule Carte de fidélité à son nom et prénom ;
- à garantir l'exactitude de toutes les informations indiquées à FRANCE GALOP lors de son adhésion au Programme de fidélité ;
- à assurer que les données communiquées à FRANCE GALOP permettant d'entrer en contact avec lui (adresse postale, email, ...) soient sécurisées et utilisées uniquement par le Titulaire de la carte de fidélité ;
- à dégager FRANCE GALOP de toute responsabilité en cas d'utilisation, par un tiers non autorisé, des bénéfices acquis par le Titulaire dans le cadre de son programme de fidélité
- à informer FRANCE GALOP de toute utilisation non autorisée de sa Carte de fidélité, et de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification, en utilisant les moyens de contact décrits aux présentes.

Le Titulaire de la Carte reconnaît que l'usurpation d'identité est passible de sanctions pénales, et pourra entraîner, à la discrétion de FRANCE GALOP :

- la désactivation de la carte de fidélité;
- l'arrêt ou la suspension de l'adhésion du Titulaire de la Carte au programme de fidélité ;

éventuellement des poursuites pénales et civiles engagées par FRANCE GALOP à l'encontre du Titulaire de la Carte au programme de fidélité 8-2 FRANCE GALOP est exonérée de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, des éventuels dysfonctionnements du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP.

En cas de perte ou de vol d'une carte du Programme de fidélité CLUB FRANCE GALOP, le Service Carte CLUB FRANCE GALOP doit être contacté à l'adresse ci-dessous :

« FRANCE GALOP - Service Multimédia – 46 place Abel Gance – 92100 Boulogne-Billancourt France »

Une nouvelle carte sera mise à disposition du Titulaire dans les meilleurs délais selon les dispositions de France Galop.

9 Intégralité

9-1 Si une ou plusieurs stipulations des CGU sont déclarées nulles ou caduques par application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision judiciaire définitive émanant d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. FRANCE GALOP fera ses meilleurs efforts pour procéder dès que possible à son/leur remplacement par une/des stipulation(s) valide(s) et d'une portée la plus proche à l'esprit des présentes.

9-2 Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque des présentes conditions, d'une façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation à ladite clause.

Conditions générales d'utilisation carte CLUB FRANCE GALOP

10 - Droit applicable et litiges

10.1.

Les présentes Conditions sont régies par le droit français.

10.2.

En cas de contestation sur l'interprétation ou sur l'exécution ou sur la validation ou leur résiliation relative aux présentes CGU la compétence expresse est attribuée aux Tribunaux Civils de Nanterre, nonobstant la pluralité de défendeurs ou l'appel en garantie.